

MINISTERE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 14 septembre 2017 N°71

Le code source de l'impôt sur le revenu, le plan cadastral informatisé et les données sur les impôts locaux bientôt accessibles sur data.gouv.fr

Conformément à la loi pour une République numérique, qui pose le principe que les données produites ou collectées par l'administration ainsi que les codes sources des principales applications utilisées par l'administration ont vocation à être publiés en ligne, deux nouvelles publications seront bientôt disponibles sur data.gouv.fr :

- le code source de l'impôt sur le revenu. Le ministère avait été précurseur dans l'ouverture de ce code, avant même la promulgation de la loi, en mettant à la disposition du public et des réutilisateurs potentiels la version du logiciel utilisé pour le calcul de l'impôt sur les revenus perçus en 2014. Il s'inscrit dans la continuité de cette première en publiant le code utilisé pour le calcul de l'impôt sur les revenus de 2015 et des années antérieures à 2014 (à partir de 2010).
- le plan cadastral, qui constitue un des jeux de données de référence constitutifs du nouveau service public de la donnée (SPD).

Ces nouvelles publications s'ajoutent notamment à celles des éléments d'imposition à la fiscalité directe locale (REI), en ligne depuis mars 2017. Ce fichier agrégé au niveau communal détaille l'ensemble des données de fiscalité directe locale par taxe et par collectivité bénéficiaire (commune, syndicats et assimilés, intercommunalité, département, région). Ce fichier contient aussi informations concernant les taxes annexes au profit des chambres d'agriculture, de la caisse d'assurance des accidents agricoles, des chambres de commerce et d'industrie et des chambres de métiers.

Contacts presse:

Direction générale des Finances publiques, Cabinet et Communication : 01 53 18 86 95

